

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté
Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles (PAAF)

Financement : Crédit IDA N° N°7284-ZR

**TERMES DE RÉFÉRENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE
TECHNIQUE INTERNATIONALE POUR ACCOMPAGNER LA MISE A JOUR DU
PROGRAMME NATIONAL D'EDUCATION A LA VIE FAMILIALE (EVF)**

ZR-PAAF-432038-CS-INDV

Le candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte définie à la section 7 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) (version de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025)

Juin 2025

Contexte et Justification

Le programme d'éducation à la vie a été introduit en République Démocratique du Congo (RDC) en 1970. Ce programme a été initialement conçu pour offrir une formation intégrale aux jeunes et aux adultes, couvrant les aspects corporels et émotionnels car les adolescents et jeunes sont potentiellement vulnérables au moment du passage de l'enfance à l'âge adulte, traversant différentes étapes de la vie, chacune marquée par des problèmes ou des situations auxquels ils doivent donner une réponse. Parmi ces problèmes, on peut citer ceux liés à l'identité, aux transformations physiques et physiologiques du corps, à la vie sexuelle, aux relations interpersonnelles, aux abus, à l'exploitation de tout type, aux grossesses précoces non désirées, à la paternité responsable, à la gestion des finances...

Cependant, à cause de la gêne, du silence et de la désapprobation qu'ils rencontrent pour aborder ouvertement les questions liées au passage de l'adolescence à la vie d'adulte avec les parents ou les enseignants à la période où ils en ont plus besoin que ces problèmes n'aient pas été abordés de façon efficace.

Pour répondre à ces défis, le Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté (MINEDUC-NC) a, en 1980, introduit le programme de formation sur l'éducation à la vie au niveau de l'éducation de base et des humanités. Mais sur le terrain, l'enseignement était dispensé de manière disparate par les écoles, voire par des réseaux d'enseignement national, sans harmonisation des différents contenus, faute de disposer de programmes officiels.

C'est en 2013, que le programme national d'éducation à la vie familiale était élaboré. Tel qu'enseigné, ce programme exploite particulièrement les thèmes liés à l'éducation à la sexualité, au genre et aux violences basées sur le genre. Certains aspects de l'éducation à la vie tels que la nutrition (à l'école secondaire), la gestion des finances personnelles : Épargne, gestion du budget, et prévention des dettes ; Compétences de communication : Écoute active, négociation, et résolution de conflits ; Citoyenneté mondiale : Environnement, développement durable, et diversité culturelle et Développement des compétences socio-émotionnelles : la conscience de soi ; la maîtrise de soi ; la conscience sociale ; les relations interpersonnelles ; la prise de décision, la gestion du temps, la fixation des objectifs... ne sont pas pris en compte.

Par contre les thèmes liés à l'éducation à la citoyenneté sont exploités dans le cours de l'éducation civique et morale qui développe des aspects liés à certaines valeurs morales, aux droits humains, aux devoirs du citoyen, à la culture de la paix et au patriotisme.

Certains aspects liés à la santé sont également traités dans le cours d'éducation pour la santé et l'environnement seulement au niveau de l'éducation de base, mais aussi d'une façon sommaire.

Dans sa mise en œuvre, divers écueils ont été décelés : contenu trop abondant, thèmes non appropriés portant à la confusion ou trop exclusivement abordés via l'angle de la sexualité, bénéficiaires mécontents du contenu.

Or la mission première du cours d'éducation à la vie est la préparation des jeunes à une vie adulte et épanouie, tout en répondant aux exigences de la vie personnelle et communautaire. Il sied d'adapter le

contenu du programme national d'éducation à la vie aux réalités actuelles tout en proposant une méthodologie appropriée pour son enseignement.

La révision du programme national d'éducation à la vie familiale vise donc à moderniser les contenus, à répondre aux besoins actuels des apprenants et à améliorer la qualité de l'enseignement en RDC et se justifie du fait que :

1. Que le programme actuel est devenu obsolète et ne reflète plus les réalités et les défis contemporains.
2. Que les attentes et les besoins des jeunes et des adultes ont changé, nécessitant une approche plus moderne et adaptée.
3. Que la technologie a transformé la manière dont l'éducation est dispensée et assimilée, nécessitant une mise à jour des outils pédagogiques.
4. Qu'il est crucial de garantir une éducation de qualité en fournissant des outils pédagogiques performants et adaptés aux différents contextes sociaux.

Il est donc important de revoir le programme de cours d'éducation à la vie en l'adaptant aux réalités actuelles, lui donner une nouvelle orientation en tenant compte du contenu des autres disciplines à savoir l'éducation civique et morale et l'éducation pour la santé et l'environnement tout en proposant une méthodologie appropriée pour son enseignement.

La révision de ce programme d'éducation à la vie devra prendre en compte certaines autres thématiques en dehors de celles liées à la Santé Sexuelle Reproductive tels que :

- Le développement personnel offrant aux bénéficiaires des compétences émotionnelles, sociales et physiques. Ces contenus encourageront ainsi le développement des habiletés comme la confiance et l'estime de soi de manière à avoir la capacité décisionnelle pour un avenir proche et lointain,
- Les nouvelles capacités en termes d'acquisition de nouvelles compétences pour préparer les bénéficiaires au monde professionnel. Des stratégies pour les amener à s'impliquer dans le maintien d'un environnement éducatif, physique et professionnel sains et salubres. L'éducation environnementale permettra d'aider à comprendre les enjeux environnementaux et apprendre à vivre de manière durable et à s'intéresser à la gestion de l'environnement
- Création de lien et d'inclusion sociaux sans discrimination pour interagir et partager des expériences de manière à garantir de soutiens mutuels à travers l'organisation des activités sportives pouvant concourir à la réalisation de ces habiletés, talents
- Développement des valeurs positives importantes telles que l'éthique, le respect, la tolérance, la solidarité, le fair-play, qui contribueront ainsi aux relations interpersonnelles responsables. Ces contenus développeront des valeurs, notamment celles de comprendre les problèmes nationaux et mondiaux et une conscience de la citoyenneté pourrait aider au sentiment d'être connecté à une communauté mondiale et à comprendre son rôle dans la résolution des problèmes nationaux et mondiaux.
- Sur la santé et de bien-être, contenus susceptibles de contribuer à la santé physique et mentale. En outre, santé et le bien-être feront aussi référence aux questions de la santé sexuelle et reproductive, de la gestion de l'hygiène menstruelle, des normes sociales et discriminatoires où les bénéficiaires sont appelés à s'engager dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

- Sur le plan du leadership, encourager les bénéficiaires à devenir des leaders au sein de leurs communautés en apprenant à défendre leurs droits et à s'engager activement en faveur de l'égalité des sexes, à la gestion de conflits, la négociation, débats, capacités de persuasion, mentorat et développement de capacités communicationnelles
- La gestion financière, la planification du temps comprenant le développement de micro projet et l'autonomisation à travers la mise en place des initiatives entrepreneuriales ou la résolution de problèmes (surtout au niveau secondaire).
- Et bien d'autres.

Ces thématiques permettront d'enrichir le programme et leurs contenus seront débattus par les experts du Ministère sous la conduite de l'AT, avant leur intégration, car la question d'éducation à la vie ne se limite pas seulement à l'éducation à la sexualité tel que l'on le constate dans le programme actuel.

L'éducation à la vie devra constituer un pilier fondamental de notre système éducatif. Elle devra viser à doter les jeunes des compétences nécessaires pour naviguer dans les complexités de la vie moderne, tout en favorisant leur développement personnel, social et professionnel ; encourager des comportements responsables et promouvoir des valeurs de respect et de tolérance.

C'est dans ce cadre que le Projet veut recruter une assistance technique nationale / internationale pour accompagner la mise à jour du programme d'éducation à la Vie en République Démocratique du Congo

a. Objectif général

Accompagner la mise à jour du Programme National de l'éducation à la Vie pour l'adapter au contexte actuel des adolescents et des jeunes, responsables du développement au sein de leurs familles, communautés et de leur pays.

b. Objectifs spécifiques

La mission de l'Assistant(e) technique consistera à :

- Identifier les besoins, désirs et problèmes d'ordre psycho-socio-affectif et sexuels des adolescents et jeunes apprenants en RDC ;
- Prendre en compte dans le PNEV des thèmes et objectifs proposés selon les principes directeurs internationaux sur l'éducation à la vie tels qu'énoncés dans les documents de l'UNESCO ;
- Contextualiser les contenus/matières et les adapter aux valeurs socioculturelles des communautés congolaises ;
- Produire les guides d'appui au programme pour l'enseignant du cycle terminal de l'éducation de base et des humanités.

c. Livrables attendus / Résultats attendus

Les livrables suivants sont adressés au Coordonnateur délégué du PAAF pour approbation :

- Un répertoire des thématiques couvrant le programme national d'éducation à la vie,
- Un rapport critique des thématiques et contenus au regard des objectifs du programme national d'éducation à la vie, aux enjeux de l'heure et aux grands défis de la société ;
- Le PNEV du CETB et du secondaire actualisé et contextualisé aux valeurs des communautés congolaises, organisé selon le schéma classique d'un curriculum : objectifs d'apprentissage,

contenu des cours, approche pédagogique (approche par situation), évaluation, séquence et durée, etc. ;

- Les (six) guides d'appui au Programme pour l'enseignant du cycle terminal de l'éducation de base et des humanités ;
- Le rapport final de la mission.

d. Méthodologie

Le Consultant recruté devra proposer une note méthodologique détaillant les activités à réaliser ainsi que le calendrier d'exécution à l'issue du processus de recrutement.

Cette note méthodologique devra prendre en compte :

- Une analyse de programme d'EVF ainsi que de ses guides d'exploitation au regard des principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité tels qu'énoncés dans les documents de l'UNESCO ;
- Tenue des réunions techniques de cadrage avec la Spécialiste en VBG du projet afin d'identifier et examiner comment atténuer les risques pour les adolescents, surtout les filles, dans l'atteinte des objectifs de la mission concernant les questions d'ordre psychosocial et sexuel des adolescents et l'adaptation du contenu au contexte socioculturel ;
- Des consultations auprès des parties prenantes : directions techniques du ministère (DIPROMAD, DEVC, INSPECTION, DIFORE, REFORME), les écoles, les parents, la société civile... ;
- De la revue documentaire (collecte des documents existants dans ce domaine)
- De la mise sur pied d'une prise de contact avec une équipe chargée de la production des programmes regroupant les experts des directions techniques du ministère, les enseignants et les inspecteurs du terrain (itinérant) ;
- De la pré validation technique sur terrain
- De la validation des outils aux différents niveaux.

e. Profil du/de la consultant(e)

Les compétences suivantes sont requises :

Formation :

- Détenteur d'un titre universitaire en sciences de l'éducation et/ou de la formation pertinent d'un niveau minimum de maîtrise ;
- Avoir une formation en communication ou en leadership ;

Expérience professionnelle :

- Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 10 ans dans les domaines de l'élaboration des programmes éducatifs ;

- Avoir une expérience d’au moins 5 ans dans l’élaboration de contenus de cours adaptés aux divers contextes, aux grands enjeux et questions spécifiques (genre, environnement, sécurité, etc.)
- Avoir une expérience d’au moins 2 ans avec une organisation internationale (Unesco, DFID, Banque mondiale, etc.);
- Avoir une connaissance et une maîtrise avérées du système éducatif de la RDC, de son fonctionnement et de sa structuration ;
- Avoir une bonne connaissance des valeurs socio-culturelles des communautés congolaises ;
- Avoir une connaissance des défis de la scolarisation des filles ;

Autres compétences :

- Avoir une bonne maîtrise de l’outil informatique (Microsoft Word et Microsoft PowerPoint) ;
- Avoir des aptitudes à communiquer efficacement et d’entretenir des bonnes relations
- Posséder une bonne capacité d’analyse ;
- Communication et collaboration : avoir d'excellentes compétences en communication, car il ou elle interagira avec des utilisateurs, des équipes techniques et d’autres partenaires de mise en œuvre.
- Connaissance du contexte local et éducatif de la République Démocratique du Congo serait un atout.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Langues :

- Avoir une excellente maîtrise du français à l’oral comme à l’écrit et la connaissance de l’anglais sera un atout.

f. Durée et lieu de la mission

Le contrat est d’une durée de 180 jours étalée sur une année

ACTIVITES	LIEU/PERIODE	NOMBRE DE JOURS
Etat des lieux • Revue documentaire ; • Entretiens avec les personnes ressources • Examens des points forts et faiblesses du curriculum.	Kinshasa/Juin	20 après signature du contrat
Actualisation Référentiel de compétences • Revue documentaire • Réécriture du référentiel • Validation du draft zéro • Finalisation	Kinshasa/Juin-Juillet	35 jours après signature du contrat

Révision du curriculum	Kinshasa/Juillet	55 jours après signature du contrat
Pré validation du curriculum Sur terrain dans les classes, exploiter le contenu du curriculum	5 Provinces : Ituri, Kongo central, Sud Kivu, Kasai	75 jours après signature du contrat
Elaboration du guide d'utilisation	Kinshasa/Septembre	105 jours après signature du contrat
Validation et intégration des inputs après pré validation	Kinshasa/Novembre	130 jours après signature du contrat
Elaboration du curriculum	Kinshasa/Février 2026	160 jours après signature du contrat
Validation finale	Kinshasa/Avril 2026	180 jours après signature du contrat

g. Processus de sélection et de recrutement

Le/La Consultant(e) sera sélectionnée selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs/Directives pour les Projets alignés sur les Directives et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

h. Critères d'Evaluation des Dossiers

Formation (20 points)

- Détenteur d'un titre universitaire en sciences de l'éducation et/ou de la formation pertinent d'un niveau minimum de maîtrise (15 pts)
- Avoir une formation en communication ou en leadership(5pts)

Expérience professionnelle (80 points)

- Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 10 ans dans les domaines de l'élaboration des programmes éducatifs (50 pts)
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration de contenus de cours adaptés aux divers contextes, aux grands enjeux et questions spécifiques (genre, environnement, sécurité, etc.) (20 pts)
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans avec une organisation internationale (Unesco, DFID, Banque mondiale, etc.) (10 pts)

N.B :

Ces expériences doivent être prouvées et non déclarées. Il faudrait apporter les attestations de service rendus, les contrats signés ou tout autre document probant.

I. Conditions de travail

- Les honoraires et les frais divers seront déterminés sur la base du montant et des modalités de paiement négociés ;
- Le projet mettra à la disposition du consultant les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission ;
- Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les Directions techniques et des responsables du Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté, particulièrement le Secrétaire Général.